

PROCÈS - VERBAL de la RÉUNION du 13 NOVEMBRE 2025

CST /FSSCT placé auprès du Centre de Gestion

Réunion réalisée en présentiel

Assistent à la réunion :

Collège des représentants des employeurs :	Collège des représentants des agents :
M Jean-Marie CAMUT M Daniel DUCHANGE Mme Claudine KOLUDZKI M Michel LAMY M Patrice MASSON M Jean-Philippe RESIDORI	M Anthony COLPIN (CFDT) Mme Zidia DE JESUS (CFDT) Mme Corinne DEROUELLE (CGT) M Stéphane FAYS (CGT) Mme Corinne HANAK (FO) Mme Aline LACOMBE (FO) Mme Sandra VERTALDI (CGT)

Monsieur Jean-Marie CAMUT est nommé Président, Monsieur Patrice MASSON est désigné **Secrétaire**, et Madame Aline LACOMBE, siège en qualité de **Secrétaire adjointe** du Comité Social Territorial et **Secrétaire** de la Formation Spécialisée.

Absent(s) :

Collège des représentants des employeurs :	Collège des représentants des agents :
M Richard BRUGGER M Philippe GUNDALL M William HANDEL Mme Raphaële LANTHIEZ M Arnaud RAYMOND M Jean-Claude ROBERT	Mme Joëlle DA COSTA (CFDT) M Christophe MICHELIN (UNSA)

Assistent à la séance sans voix délibérative :

Mme Yamina MEJDOUB présente les dossiers et M Julien BROUSSE assure la présentation de la partie FSSCT.

Le Président du CST/FSSCT déclare ouverte ce jour à 14h30, au siège du Centre de Gestion, la réunion du CST/FSSCT.

NOTES A L'ATTENTION DES EMPLOYEURS :

L'avis du CST doit intervenir avant la prise de décision par la collectivité et avant la mise en application.

A défaut de saisine préalable la procédure n'est pas respectée et en cas de recours la décision pourrait être annulée. Les représentants du CST/FSSCT ont décidé à l'unanimité que **les dossiers parvenus hors délai** au secrétariat seront inscrits directement à l'ordre du jour du comité suivant.

1 Approbation du procès-verbal du CST du 16/10/2025

AVIS FAVORABLE à l'unanimité des deux collèges.

Abstention de Madame Aline LACOMBE et Messieurs Daniel DUCHANGE et Michel LAMY absents lors de la séance du 16/10/2025.

2 Conditions générales de fonctionnement et d'organisation des services

02-01-Arcis sur Aube - Organisation du temps de travail

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

02-02-Chavanges – ASA

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Les représentants du personnel rappellent qu'en cas de décès d'un enfant de moins de 25 ans, 8 jours fractionnables supplémentaires sont à rajouter aux 14 jours indiqués et à prendre dans un délai d'un an à compter du décès et demandent que soit précisé pour les sapeurs-pompiers volontaires si le temps de déplacement est inclus.

02-03-Chavanges – IHTS

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

02-04-Chavanges - Taux de promotion

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

02-05-Fontaine les Grès – CET

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Les représentants du personnel précisent que l'ouverture du CET est de droit et ne peut être refusé.

02-06-Herbisse – CET

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 3 CGT) et 2 contre (FO) au motif que la monétisation et/ou conversation en point RAFP ne soit pas proposée

02-07-PNRFO – ASA

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Les représentants demandent à ce que soit modifié « CHSCT » par « CST ».

02-08-PNRFO - IHT de nuit

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

02-09-PNRFO - IHT dimanche et jours fériés

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

02-10-PNRFO - Journée de solidarité

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Les membres préconisent la mise en place d'un système de contrôle du temps type badgeuse pour le suivi du temps de travail.

02-11-Saint Lyé - Temps partiel

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

02-12-Semoine – CET

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 3 CGT) et 2 contre (FO) au motif que la monétisation et/ou conversation en point RAFF ne soit pas proposée

02-13-Trainel – ASA

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Les représentants du personnel rappellent qu'en cas de décès d'un enfant de moins de 25 ans, 8 jours fractionnables supplémentaires sont à rajouter aux 14 jours indiqués et à prendre dans un délai d'un an à compter du décès.

02-14 Laines Aux Bois – CET

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 3 CGT) et 2 contre (FO) au motif que la monétisation et/ou conversation en point RAFF ne soit pas proposée

02-15 Laines aux Bois – Taux de promotion

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

3 Régime indemnitaire (RIFSEEP)

03-01-Coussegrey

Pas d'avis : pas de dossier transmis par la collectivité qui semble avoir déjà délibéré.

03-02-Feuges

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 4 voix pour (2 CFDT, 2 FO) et 3 abstentions (3 CGT)

Les représentants du personnel rappellent que le RIFSEEP peut être maintenu dans les mêmes proportions que le traitement en cas de service à temps partiel pour raison thérapeutique et en cas de congés maladie.

Les représentants demandent à ce que soit modifié « IFSE » par « CIA » dans l'entête du tableau concernant le CIA.

03-03-Hampigny

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 4 voix pour (2 CFDT, 2 FO) et 3 abstentions (3 CGT)

Les représentants du personnel rappellent que le RIFSEEP peut être maintenu dans les mêmes proportions que le traitement en cas de service à temps partiel pour raison thérapeutique et en cas de congés maladie.

03-04-Nozay

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 4 voix pour (2 CFDT, 2 FO) et 3 abstentions (3 CGT)

Les représentants du personnel rappellent que le RIFSEEP peut être maintenu dans les mêmes proportions que le traitement en cas de service à temps partiel pour raison thérapeutique et en cas de congés maladie.

Les représentants demandent à ce que soit modifié « IFSE » par « CIA » dans l'entête du tableau concernant le CIA.

03-05-PNRFO

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 4 voix pour (2 CFDT, 2 FO) et 3 abstentions (3 CGT)

4 Lignes Directrices de Gestion

04-01-Chavanges

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 4 voix pour (2 CFDT, 2 FO) et 3 contre (3 CGT) au motif que les critères freinent la progression des agents.

04-02-SIVOS Bouranton Laubressel Thennelières

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

04-03 Laines aux Bois

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 4 voix pour (2 CFDT, 2 FO) et 3 contre (3 CGT) au motif que les critères freinent la progression des agents.

Les représentants précisent que la durée des LDG s'apprécie dans la limite du mandat soit jusqu'aux prochaines élections de 2026.

5 Suppressions d'emplois et Augmentations/Diminutions du temps de travail

Après étude des dossiers, divers échanges et délibération, les représentants des deux collèges du CST donnent un **AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE** sur les dossiers suivants :

NB : Conformément au décret 2006-1690 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, seuls les agents relevant des grades d'avancement dudit cadre d'emploi peuvent être chargés du secrétariat de mairie dans une commune de moins de 2 000 habitants.

5-01 Augmentation et Diminution du temps de travail

Collectivités	Emplois	Accord agent	Ancien nb d'h	Nouveau nb d'h
Chaource	Diminution du temps de travail de l'agent polyvalent des écoles suite à la réorganisation du service		12h46	0h47
Chaource	Augmentation du temps de travail de l'agent polyvalent des écoles suite à la réorganisation du service	Oui	22h13	23h07
Chaource	Augmentation du temps de travail de l'agent polyvalent des écoles suite à la réorganisation du service	Oui	15h56	32h54
Charmont sous Barbuise	Augmentation du temps de travail de l'agent d'accueil de la mairie	Oui	18h	25h
Plaines Saint Lange	Diminution du temps de travail de la secrétaire générale de mairie suite au transfert de compétences eau et assainissement au SDDEA et à la dénonciation d'une convention de mise à disposition.	Oui	24h	18h
Saint Léger Près Troyes	Augmentation du temps de travail de l'agent d'accueil de la mairie suite à l'augmentation de ses missions	Oui	23h	26h
Syndicat de l'Arlette	Diminution du temps de travail de l'adjoint administratif suite à l'ouverture du pôle scolaire	Oui	8h	6h
Laines aux Bois	Augmentation du temps de travail de la secrétaire général de mairie suite à une actualisation des besoins et avancement de grade	Oui	21h	24h
Laines aux Bois	Augmentation du temps de travail de l'agent des interventions techniques polyvalents en milieu rural suite à une actualisation des besoins	Oui	27h30	35h

5-02 Mise à jour du tableau des effectifs et Suppression d'emplois

Collectivités	Emplois	Nb d'h
CC Bar sur Aube	Suppression de l'emploi de l'agent administratif polyvalent suite à la mutation de l'agent	35h
Chaource	Suppression de l'emploi d'agent de service polyvalent suite au départ de l'agent	9h15
Chaource	Suppression de l'emploi d'agent d'entretien de la maison médicale suite au départ de l'agent	10h
SI du Vaudois Les Mésanges	Suppression de l'emploi d'agent social en charge des repas suite à la création d'un emploi sur un nouveau grade	0h30

TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX AU 1^{er} DÉCEMBRE 2025

SERVICE SCOLAIRE				
EMPLOI	GRADE	CAT.	Durée hebdomadaire	Effectif
Adjoint technique	Adjoint technique territorial	C	TC	1
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	TC	1
Adjoint technique	Adjoint technique territorial	C	TNC 0,78/35 ^{ième}	1
Adjoint technique	Adjoint technique territorial	C	TNC 23,12/35 ^{ième}	1
Adjoint technique	Adjoint technique territorial	C	TNC 32,90/35 ^{ième}	1
ATSEM	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	C	TC	2
ATSEM	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 10,75/35 ^{ième}	1

SERVICE TECHNIQUE				
EMPLOI	GRADE	CAT.	Durée hebdomadaire	Effectif
Adjoint technique	Adjoint technique territorial	C	TC	2
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	TC	1
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	C	TC	1

SERVICE ADMINISTRATIF				
EMPLOI	GRADE	CAT.	Durée hebdomadaire	Effectif
Secrétaire Générale	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe Rédacteur	B et C	TC	1
Adjoint administratif Bibliothèque Communale	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	TNC 25,00/35 ^{ième}	1
Adjoint administratif	Adjoint administratif territorial	C	TC	1

Chaource

6 Participation de l'employeur à la protection sociale :

Après étude des dossiers, divers échanges et délibération, les représentants des deux collèges du CST donnent un **AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE** sur les dossiers suivants :

Collectivités	Montant de la participation	Mode de participation															
CC du Barséquanais en Champagne	15€/mois/agent + 15€/mois/enfant à charge au sein du foyer pour le risque santé Pour le risque prévoyance	Convention de participation															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Fourchette de salaire brut</th> <th>Montant de la participation en €</th> <th>Nombre d'agents concernés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>>2000 €</td> <td>45</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2000-2500 €</td> <td>50</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>2500-3000€</td> <td>55</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>< 3000€</td> <td>60</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>		Fourchette de salaire brut	Montant de la participation en €	Nombre d'agents concernés	>2000 €	45	1	2000-2500 €	50	5	2500-3000€	55	4	< 3000€	60	3
	Fourchette de salaire brut		Montant de la participation en €	Nombre d'agents concernés													
	>2000 €		45	1													
	2000-2500 €		50	5													
2500-3000€	55	4															
< 3000€	60	3															
CC du Nogentais	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															
CC Orvin et Ardusson	30€/mois pour le risque santé	Labellisation															
Chavanges	20€/mois pour le risque santé 10€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation															
Dosnon	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															
Grandville	20€/mois pour le risque santé	Labellisation															
Lhuitre	20€/mois pour le risque santé	Labellisation															
Magny Fouchard	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															
Maraye en Othe	15€/mois pour le risque santé 7€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation															
Marigny le Châtel	30€/mois pour le risque santé	Labellisation															
Rosières Pres Troyes	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															
Saint Lyé	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															
Saint Mesmin	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															
Saint Parres aux Tertres	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															
SDEA Régie	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															
SDEA	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															
SI Grange l'Eveque	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															
Syndicat des classes de la Vallée de l'Arce	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															
Vauchonvilliers	15€/mois pour le risque santé	Labellisation															

7 Déclarations d'accidents ou maladie pro (information)

Collectivité / Etablissement	Date et Heure	Descriptif	Grade
Marnay sur Seine	07/01/2025 à 10h30	Accident survenu lors de l'élagage et la taille des arbres et arbustes <u>Lésion</u> : Atteinte osteo-articulaire et/ou musculaire <u>Arrêt de travail</u> : Oui <u>Imputabilité</u> : Oui <u>Mesures préventives mises en places</u> : Rappel sur la manipulation d'outils et la posture	Adjoint technique
Rosières-Près Troyes	26/08/2025	Infection contractée lors de la réparation d'une fuite d'eau dans le vide sanitaire de l'école. Cela s'est traduit par un érysipèle de la jambe gauche. <u>Lésion</u> : à la cuisse et au mollet <u>Arrêt de travail</u> : oui <u>Imputabilité</u> : oui <u>Mesures préventives mises en places</u> : Obligation de prendre une douche après chaque intervention dans le vide sanitaire. Utilisation uniquement d'équipement de protection individuelle neuf.	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
Sainte-Maure	27/08/2025	L'agent a voulu descendre un carton au sous- sol de la maternelle lors des préparatifs de rentrée scolaire et s'est tordu la cheville gauche <u>Lésion</u> : entorse <u>Arrêt de travail</u> : non <u>Imputabilité</u> : oui <u>Mesures préventives mises en places</u> : non	Adjoint technique

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Fait à Sainte-Savine, le 13 novembre 2025

Le Président du CST,
Jean Marie CAMUT



Le Secrétaire
Patrice MASSON

Le Secrétaire adjoint
Aline LACOMBE